

# SYNTHESE DU RAPPORT DU DELEGATAIRE A L'ATTENTION DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

## ■ Séance du 9 décembre 2011

### Présentation du rapport d'activité 2010 du délégataire de Service Public pour le parc de stationnement Estienne d'Orves à Marseille – DSP 87/042

#### I/ Compte-rendu technique

Le délégataire a réalisé en 2010 des travaux à hauteur de 17 k€ concernant d'une part l'amélioration de la visualisation et du stockage des images de contrôle, et d'autre part une campagne de changement des détecteurs de Co et des câbles. Cette campagne a débuté au cours de l'exercice 2010 et se poursuivra sur 4 ans.

L'effectif est composé de 8 salariés en équivalent temps plein, complété par des intérimaires lors des périodes de forte affluence (les week-ends notamment).

#### II/ Compte-rendu financier

##### 1/ Tarifs et fréquentation

Les tarifs horaires ont fait l'objet d'une augmentation au 1<sup>er</sup> septembre 2010 conformément aux termes du contrat, après notification faite à la CUMPM. Les tarifs des abonnements n'ont quant à eux pas évolué.

La fréquentation « horaires » baisse de nouveau en 2010 à hauteur de -5,3%. Malgré la hausse de la tarification, les recettes « horaires » diminuent de -3,7%.

Le ticket moyen s'élève à 4,36 € (+1,4% par rapport à 2009) mais ne suffit pas à compenser la baisse de la fréquentation.

La fréquentation des abonnés est quant à elle en hausse notamment au niveau des abonnements mensuels qui augmentent de 58%. Le chiffre d'affaires des abonnements s'élève ainsi à 187 k€ représentant une nette évolution par rapport à 2009 de 15%.

##### 2/ Economie de la délégation

Le chiffre d'affaires s'élève en 2010 à 2 836 k€ HT et marque une baisse de -3% par rapport à 2009. Ce résultat est dû essentiellement à la diminution des recettes horaires (-4,2%) qui constitue la principale source de revenus de ce parking (92%).

Les charges s'élèvent quant à elles à 1 828 k€. Elles sont inférieures à 2009 (-1,4%) ; les frais de personnel (y compris personnel extérieur) constituent un des principaux postes de charges (27% du total) ainsi que les amortissements (25% du total).

La diminution plus rapide des produits par rapport aux charges entraîne un résultat net inférieur à 2009 (-5,7%). Le résultat net reste cependant largement bénéficiaire et s'établit en 2010 à 1 011 k€, soit 36% des produits.

La situation économique du contrat est donc saine et génère d'importants excédents.

##### 3/ Relations financières avec MPM

Le contrat prévoit le versement d'une redevance variable au délégant assise sur la fréquentation du parking. Compte tenu de la baisse de fréquentation pour l'exercice 2010, celle-ci s'établit à 10 831 €, alors qu'elle s'élevait en 2009 à 21 358 €.

### **III/ Qualité du service**

Conformément à ce qu'il avait annoncé en 2010, le délégataire a mené une enquête de satisfaction auprès des usagers, dont le taux de satisfaction a atteint 75%.

De plus, le délégataire propose comme mesures d'améliorations de mener une politique de promotion auprès des commerces du Vieux Port afin d'attirer de nouveaux usagers.

Enfin, il prévoit la rénovation complète des cabines d'ascenseur en 2011 pour améliorer le confort de sa clientèle.

### **IV/ Conclusion générale sur la vie du service durant l'exercice 2010**

La baisse du chiffre d'affaires en lien avec la fréquentation « horaires » entraîne un résultat net en recul par rapport à 2009.

Cependant, l'exploitation du parking Estienne d'Orves reste largement excédentaire (+1 011 k€) et crée de la valeur sur son cœur de métier.